FORMATIONS cardioSleep

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

13 MARS 2027

Dr Jean Pierre BAROIN et Dr Eduard Matei
PRETORIAN

PARIS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION D'UNE JOURNÉE A POUR BUT **D'APPROFONDIR LES NOTIONS ABORDÉES LORS DES MODULES DIAGNOSTIC ET THÉRAPEUTIQUE,** AFIN D'AMELIORER LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

module de **perfectionnement**

Se Perfectionner au
DIAGNOSTIC ET À LA PRISE EN CHARGE DU SAS

S'entraîner à la
LECTURE DE TRACÉS POLYGRAPHIQUES

Etudier des
CAS CLINIQUES COMPLEXES

Etudier des
CAS SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES: cours présentiels comprenant des cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION: un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

PERFECTIONNEMENT AU DIAGNOSTIC ET A LA PRISE EN CHARGE DU SAS

8h00 – 8h30 Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

8h30 – 10h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- Le SAS central
- La ventilation du SAS obstructif
- Les alternatives à la PPC
- Lecture de polygraphie ventilatoire et polysomnographie

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- Les données machines
- Diagnostic d'une somnolence diurne excessive
- Les événements respiratoires résiduels sous PPC et SAS émergent

12h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 – 15h30 **ÉTUDE DE CAS CLINIQUES**

- La somnolence résiduelle sous PPC
- La conduite à tenir en cas de pathologies respiratoires associées au SAS
- La règlementation somnolence et conduite automobile

15h30 – 17h00 **DISCUSSION AUTOUR DE CAS CLINIQUES**

CAS CLINIQUES SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

17h00-17h30 **QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES**

FIN DE LA FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

MODULE PERFECTIONNEMENT DU 13 MARS 2027

Civilité : ▫ Madame ▫ Monsieur

Titre : Spécialité :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays :

Numéro RPPS : Mobile :

E-Mail (obligatoire) :

Mode d'exercice dominant : ▫ Salarié ▫ Libéral ▫ Mixte

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes mentionnées ci-après. (Obligatoire)

FRAIS D'INSCRIPTION *

800,00 € TTC

HÉBERGEMENT ET OPTIONS **

Hôtel

□ Nuit du 12 MarsTarif à venir

RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et le déjeuner durant la formation.
** Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 13 MARS 2027

INSCRIPTION DPC

□ **Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :**

1/ Je me connecte sur mondpc.fr

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **79622325014**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 800€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.
Attention, votre inscription ne sera validée qu' à réception de tous les éléments.

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Prise en charge DPC	**RESTE A REGLER**
FORMATION Module Perfectionnement	800 €		
OPTIONS Nuit du 12 Mars	Tarif à venir	0 €	
TOTAL TTC			

▫ J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante :
Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.
Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.
Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.
En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41
contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.